

Modalités de Contrôle des Connaissances

MASTER 2 Responsabilité civile et assurances

Responsable : Mme Véronique NICOLAS

Année 2025-2026

Contact : m2rca@univ-nantes.fr

► SEMESTRE 1

	Par semestre		Modalités	Par semestre		Type d'épreuve session unique	Durée
	CM	TD		ECTS	Coef.		
Unité d'enseignements fondamentaux 1			Obligatoire	20	20		3 à 5h
Droit comparé des assurances et du droit commun des obligations	20h				10	Examen terminal écrit	3 à 5h
Droit des obligations approfondi	20h				5	Examen terminal écrit	3 à 5h
Technique contractuelle	20h				5	Examen terminal écrit	3 à 5h
Généralités en assurance (éventuel)	20h					sans évaluation	

Unité d'enseignements complémentaires 1			Obligatoire	10	10		
Contrat d'assurance approfondi (dommages)	20h				8	Examen terminal commun écrit	2h ou plus
Contrats spéciaux d'assurance (historique/maritime, assurances)	20h				2		

Unité d'enseignements spécialisés			Obligatoire	0	0		
Méthodologie (mémoire, examens, réunions, stage, etc...)	20h					sans évaluation	

► SEMESTRE 2

	Par semestre		Modalités	Par semestre		Type d'épreuve session unique	Durée
	CM	TD		ECTS	Coef.		
Unité d'enseignements spécialisés 2			Obligatoire	12	12		
Droit du patrimoine (dont assurances vie)	25h				8	Examen écrit	3 à 5h
Séminaire d'anglais des contrats (d'assurance)	20h				2	Examen écrit ou oral	1 à 2h
Fiscalité des assurances	15h				2	Examen terminal écrit	1 à 3h

Unité d'enseignements complémentaires 2			Obligatoire	18	18		
Contentieux des assurances	20h				2	Examen terminal oral portant sur une matière tirée au sort	
Droit des contrats spéciaux approfondi	20h						
Mémoire de stage + stage de 3 mois ou mémoire de recherche + stage de 2 mois à réaliser sur l'ensemble du parcours Master pour validation du M.2		réf.			16	Mémoire + soutenance	